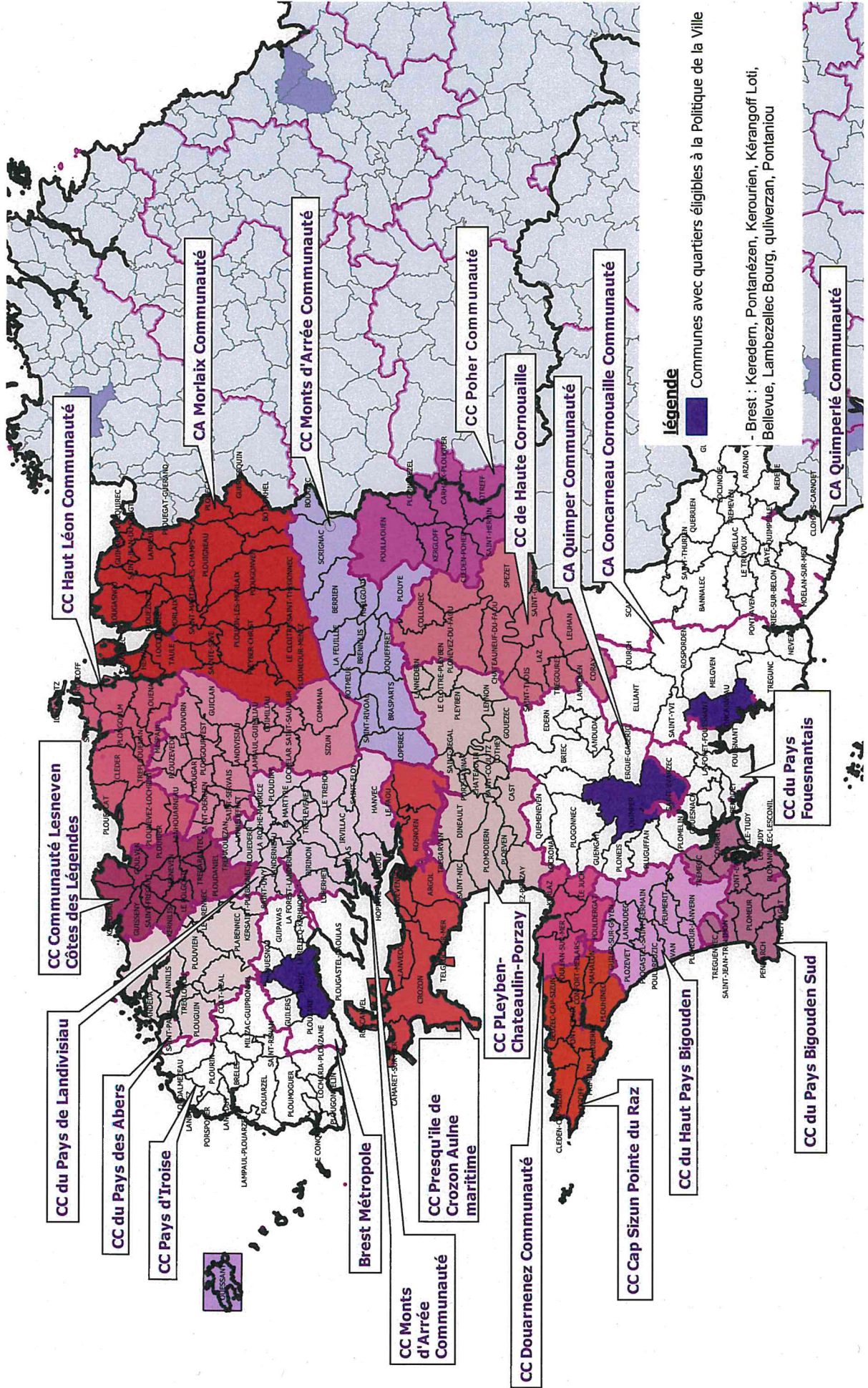


EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : territoires prioritaires en 2021 dans le Finistère



Chaque territoire singulier identifié tout ou partie d'un EPCI.
 Les lycées professionnels, agricoles, maritimes et les EREA sont des établissements prioritaires quelque soit leur implantation géographique.

Source : DRAC Bretagne - service éducation artistique et culturelle
 Version février 2021